

La thermographie*, comment ça marche ?

***Repérage des pertes de chaleur au niveau par caméra infrarouge**

Votre toiture est-elle bien isolée ? La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile vous offre la possibilité de le savoir grâce à la thermographie qui a été réalisée sur le territoire.

Les habitations des 11 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ont été survolées en hélicoptère avec une caméra infra-rouge. Celle-ci a permis de repérer les zones les plus chaudes et donc d'identifier les pertes de chaleur au niveau des toitures.

Le résultat observé correspond il aux pertes de chaleur de ma toiture ?

Les mesures ont été effectuées par un survol des toitures entre 20h00 et 23h00 aux dates suivantes (en dehors des congés scolaires) :

Ville	Date de passage	Ville	Date de passage
Aubagne	3 mars 2006	Belcodène	7 mars 2008
Auriol	3 mars 2006	St Sournin	7 mars 2008
Cuges les Pins	1 ^{er} mars 2006	Peypin	7 mars 2008
La Penne sur Huveaune	3 mars 2006	La Destrousse	7 mars 2008
Roquevaire	3 mars 2006	La Bouilladisse	7 mars 2008
Saint Zacharie	5 mars 2006		

Pour valider les relevés, il faut remplir quelques conditions :

1. Votre chauffage était-il en fonctionnement ce jour-là et pendant ces horaires ?

- Si oui : il est possible d'évaluer les déperditions thermiques de votre maison grâce aux résultats
- Si non : les résultats ne peuvent pas vous donner le niveau d'isolation de votre maison

Pour observer les pertes de chaleur au niveau de la toiture et donc savoir si celle-ci est isolée ou non, il faut que la maison soit chauffée au moment des enregistrements.

2. Votre toiture est-elle en tuile (terre cuite) ?

- Si oui : il est possible d'évaluer les déperditions thermiques de votre maison grâce aux résultats
- Si non : les résultats ne reflètent alors pas les déperditions réelles de votre maison. C'est par exemple le cas des toitures terrasse. Si vous êtes dans ce cas, précisez nous le.

L'interprétation des images prises par la caméra infrarouge nécessite de connaître les matériaux. L'hypothèse choisie pour l'ensemble des bâtiments (puisque c'est la technique la plus répandue sur le territoire) est une toiture en terre cuite.

Attention, une fenêtre de toit ouverte au moment du survol peut par exemple influencer les mesures.

3. Ma maison figure t'elle parmi les résultats ?






Si votre maison est répertoriée sur la dernière version du cadastre (2003 pour les 6 communes), et si vous habitez dans une zone qui a été survolée (les centre-ville des 6 communes + les zones habitées les plus denses en périphérie du centre-ville)

Comment savoir si ma toiture est bien isolée ?

La caméra infrarouge a permis d'identifier les zones plus chaudes. Ensuite par recoupement avec le cadastre, une **couleur** a été attribuée à chaque toiture en fonction des déperditions thermiques au niveau du toit :



Pertes de chaleur au niveau du toit

	Non perceptibles
	Faibles
	Moyennes
	Fortes
	Excessives

Plus les pertes de chaleur sont importantes, moins l'isolation de votre toit est performante. C'est-à-dire que vous perdez une grande partie de la chaleur produite par votre système de chauffage.

Pour éviter cela, la Communauté d'Agglomération et l'Espace Info Energie du Pays d'Aubagne vous orientent pour faire des économies d'énergie, profitez en.

Pour savoir si l'isolation de votre toiture est efficace et pour faire des économies de chauffage, venez à l'Espace Info Energie, vous obtiendrez les résultats de la thermographie pour votre maison.

ESPACE INFO→ENERGIE Pays d'Aubagne
GERES 2 cours Foch 13400 Aubagne
Tél 04 42 03 88 16 – Email eie.paysdaubagne@geres.eu

Horaires d'ouverture
Lundi au Mercredi : 14h – 18h
(autres horaires sur rendez-vous)